

Expéditeur

*à présenter au maître de l'ouvrage
avec copie à
l'autorité de protection incendie*

Traité par
Tél. direct / Fax / Mail

Recommandée

Peintures intumescentes: Rappel concernant les espaces libres

Maître de l'ouvrage:

Projet concerné :

Monsieur,

Nous nous occupons de l'application de peintures intumescentes sur les parties de construction métallique de l'ouvrage susmentionné et attachons beaucoup d'importance à une exécution des travaux conforme aux règles de l'art. Nous venons cependant de constater que des défauts incombant au maître de l'ouvrage existent en ce qui concerne les espaces libres.

Pour la protection incendie, le gonflement libre de la peinture est nécessaire. C'est pourquoi les éléments d'attache et les fixations réalisées plus tard doivent respecter une distance minimale (espace libre) aux parties de construction métallique revêtues, à savoir cinquante fois l'épaisseur de la couche après séchage, mais au maximum 80 mm.

Pour le respect de ces distances minimales, ni l'applicateur ni le détenteur du système de peinture intumescence ne sont compétents. C'est pourquoi nous devons décliner toute responsabilité pour les désagréments et autres dommages indirects qui pourraient apparaître à cause de telles circonstances.

Si une éventuelle interruption des travaux d'application de la peinture pour réparer lesdits défauts incombant au maître de l'ouvrage devait être ordonnée par la direction des travaux, nous vous rendons attentif aux éventuels retards d'exécution et aux coûts supplémentaires qui pourraient en résulter.

Remarques:

Lieu, date

Timbre / Signature(s)

.....

Copie à l'autorité de protection incendie compétente